

M. Letourneau est médecin. Parmi ses ouvrages, nous citerons un traité de *Biologie* et la *Psychologie des passions*. Homme de science, il emploie à l'étude des phénomènes sociaux la méthode scientifique. Point de conceptions *a priori* dans son livre. Il ne fonde point la société sur un contrat social, comme Rousseau. Il étudie l'homme sous les divers climats, dans les divers milieux où il vit, et note les manifestations de son état psychologique.

Il commence par déterminer les principaux types humains : ce sont les races noires, dolichocéphales (crâne allongé), à la mâchoire prognathe, aux cheveux crépus ; puis les races jaunes, brachycéphales (crâne court), aux cheveux droits et noirs, aux yeux bridés ; enfin les races blanches, au front large et droit, aux yeux droits, de couleurs diverses. Les dernières comprennent les Indo-Européens, les Sémites, les Berbères ; ce sont les plus progressives. Ainsi se répartissent, dans des proportions variables, les douze ou treize cent millions d'êtres humains qui s'agitent sur notre globe terraque.

Quel est le premier besoin de l'homme, celui qui, par conséquent, sert de premier mobile à ses actions ? C'est le besoin de manger. Les docteurs Tanner présents et futurs auront beau faire des expériences, l'homme ne peut pas se soustraire bien longtemps à cette nécessité, sous peine de mort. En tout cas, le jeûne ne sera jamais volontaire pour la plus grande majorité des êtres humains. Les solitaires de la Thébàide et les François d'Assise sont des produits subjectifs, heureusement fort rares.

D'après la forme de sa mâchoire, l'homme a dû commencer par être frugivore, comme ses cousins les grands singes anthropomorphes. Il n'est devenu omnivore que parce qu'il est progressif. Il a donc habité d'abord les pays humides et chauds où il trouvait à sa disposition des fruits contenant en grande quantité de la fécule et de l'albuminoïde. Les régions de l'Asie et de l'Afrique, probablement de grandes îles et des continents aujourd'hui submergés, ont été son premier séjour. Pour mon compte, je ferai observer que les bords de la mer offrent bien des ressources et peut-être l'homme a-t-il été encore plus ichthyophage que frugivore.

Plus tard, il a osé affronter des pays où la nature était moins prodigue et le climat plus dur : alors il a dû s'ingénier pour trouver à vivre dans ce milieu. Il a fait de la culture plus ou moins rudimentaire, il a eu de la volaille, il a eu le chien, il a su enfin, longtemps plus tard, domestiquer des animaux.

Ici se pose une question :

La civilisation s'est-elle développée en raison de la facilité de l'alimentation ?

Non, évidemment. Les faits le prouvent. Ce n'est point dans les régions où l'homme a d'abord vécu et s'est développé que se manifeste une civilisation progressive. Les Taïtiens vivaient facilement, et leur civilisation était stagnante.

D'un autre côté, la civilisation n'est pas en raison inverse de la difficulté de l'alimentation, autrement les Tasmaniens et les Esquimaux seraient les plus civilisés des humains.

M. Letourneau conclut : « Le milieu fait beaucoup ; il ne fait pas tout : la race importe davantage. Quel que soit son habitat, ajoute M. Letourneau, l'homme est mal armé pour le progrès, tant qu'il ne possède point un faisceau de facultés péniblement et lentement acquises dans la lutte pour vivre, puis transmises par l'hérédité ; ce sont — la sociabilité qui unit et coordonne les efforts individuels ; l'intelligence qui dirige ces efforts vers un but utile à la communauté ; enfin, la volonté patiente qui fait persister et endurer. »

Soit. Mais comment la race s'est-elle produite ? Comment l'homme, susceptible de cette éducation, s'est-il manifesté ? Il y a là une question à laquelle nous eussions voulu trouver une réponse.

M. Letourneau entre dans tous les détails nécessaires pour expliquer la phase de la civilisation nutritive.

Hélas ! dans nos sociétés civilisées, combien y a-t-il de gens qui n'en sont pas encore sortis ! Et cependant les plus infimes d'entre eux ne se jetteraient guère sur des poissons crus, comme les Fuégiens ; ils ne dévoreraient pas les intestins fumants d'un hippopotame, comme les Bojesmans ou les Hottentots Griquas ; ils ne considéreraient pas comme un régal de tailler des biftecks crus dans un bœuf vivant et beuglant de douleur, comme les Abyssiniens ; ils ne s'enfouraient pas dans une baleine putréfiée pour se vautrer dans sa graisse et s'en gorger, comme les Australiens.

Le jour où l'homme a pu avoir du feu, a su le conserver et l'allumer, il a fait rôtir de la viande, bouillir des aliments : il a inventé la cuisine. Quel immense progrès ! Saluez, Brillat-Savarin !

Toutefois, il ne faut pas nous dissimuler que la question de la nutrition tient beaucoup trop de place dans notre existence. La grande majorité des gens, même dans nos civilisations les plus raffinées, sont obligés de consacrer à ce besoin la plus grande partie de leurs ressources. Il domine leurs actes et leurs préoccupations. En dehors, quand il se raffine, il est encore au fond de toutes nos actions. Le luxe de la table est un des premiers. Les diplomates, les hommes d'Etat, règlent fourchette en main les grandes affaires de la politique. On passe, la bouche pleine, un quart de deux tiers du reste de l'existence qu'on ne passe pas aulit. Plus tard quand nos descendants, se nourrissant avec quelques pilules avalées discrètement, liront nos livres de cuisine et les récits de nos repas, nous leur inspirerons une répugnance analogue à celle que nous inspire l'Esquimaux qui, couché sur le dos, se fait remplir la bouche de boyaux de phoque et de graisse jusqu'à l'étouffement. C'est l'ivresse de la mangeaille.

L'ivresse des liquides est un progrès. « Elle est, dit M. Letourneau, la poésie de la vie digestive ; elle excite tout d'abord la vie cérébrale, et, pour un moment, transporte l'homme au-dessus du train banal de l'existence. Or, c'est là une jouissance d'autant plus précieuse que la vie est plus rude, plus périlleuse, plus accablée. Pour un pauvre être, se débattant constamment dans les angoisses de la faim, menant une existence de gibier constamment pourchassé, c'est une félicité bien grande que d'éprouver, ne fût-ce qu'un instant, une impression de bien-être sans mélange, une certaine joie de vivre, que de ne plus sentir les morsures du milieu physique et social. de dominer comme un dieu les bêtes et les hommes sauvages dont on est entouré. » Au fur et à mesure que le besoin se satisfait plus régulièrement, il se limite plus étroitement lui-même. Voyez les pays vignobles : ce sont ceux qui comptent le moins d'ivrognes.

Il y a un siècle, en France, il n'y a pas un quart de siècle, en Angleterre, que, pour les classes riches, l'ivrognerie était un vice accepté : aujourd'hui, il est repoussé partout avec dégoût. M. Letourneau ne croit pas à l'influence du climat sur l'ivrognerie : comme exemple il cite les Chinois qui, malgré la rigueur des hivers de la partie septentrionale de leur pays, n'usent que très modérément des boissons alcooliques.

M. Letourneau examine ensuite la vie sensitive. Il reprend la phrase de Schiller : « La faim et l'amour gouvernent le monde. » Je n'entrerai point dans des détails. M. Letourneau aborde ce sujet avec la liberté d'esprit d'un homme de science qui croit aux faits et non aux mots : il prouve que la pudeur est un sentiment très relatif ; que la jalousie des hommes mariés n'est qu'un des côtés de leur égoïsme de propriétaire ; que, du reste, les rapports des hommes et des femmes entre eux, bien loin d'être modelés sur un type unique, ont revêtu les formes les plus diverses et subissent les variations les plus contradictoires ; nous n'avons qu'à jeter les yeux sur ce qui se passe autour de nous pour nous convaincre de la réalité de ses observations.

(A Suivre.)

(A suivre.)

Nous reproduisons, par curiosité, un travail de M. Yves Guyot, écrit vers 1875. Ce sera très édifiant pour ceux qui croient à la sincérité des convictions d'un homme politique.

Notes sur la Sociologie

Ce mot a été créé par Auguste Comte ; nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'on appelle ainsi la science sociale.

Aujourd'hui nous voulons nous occuper de deux ouvrages : la *Sociologie*, par le D^r Letourneau (1) ; la *Science sociale*, par Alfred Fouillée (2).

(1) Bibliothèque des Sciences contemporaines. — Reinwald, éditeur.

(2) Hachette, éditeur.

LA CO

Pour l'Administration et la Rédaction, s'adresser au
Secrétaire-Gérant délégué : 16, rue Faidherbe, Paris

On

LA TROLE

Chaque journal faubourien qui paraît éprouve le besoin de parler de la trôle. On ne doit pas être surpris de cela, étant donnée l'importance de la question. A notre tour nous en dirons quelques mots. Cependant, nous ne ferons pas une étude approfondie de la trôle; le cadre du modeste journal dans lequel nous sommes heureux d'exprimer nos idées ne nous le permet d'ailleurs pas.

Nous nous contenterons d'exposer le mal dans toute sa brutalité.

Qu'est-ce que la trôle ?

Tout le monde le sait.

Trôle vient de *trôler*, une expression qui signifie : aller lentement, mais sans cesse, et baguenauder.

On donne à « Trôle » une acception plus large ; on appelle aujourd'hui trôler non plus seulement aller lentement, de boutique en boutique, offrir son meuble aux marchands, mais s'installer avenue Ledru-Rollin.

Tous les samedis, l'avenue Ledru-Rollin offre un aspect pittoresque ; voitures à bras et carrioles se rangent suivant l'ordre que les enfants des écoles observent à la promenade : les petits meubles ouvrant le cortège sur le faubourg, où sont rassemblés les tables à ouvrages, les guéridons, les supports, imitation de Chine, les tabourets de piano.

Le marché n'est guère animé. Le vrai public y est clairsemé. On y voit, çà et là, quelques couples désireux de monter économiquement leurs ménages, mais les habitués sont surtout des gens de la partie, des marchands de meubles, des israélites qui font la fausse brocante, qui vendent le neuf au rabais ; des patrons du faubourg Antoine qui trouvent moins onéreux d'acheter leurs marchandises à la trôle qu'à l'atelier. Ce sont d'habiles et peu scrupuleux diplomates qui savent saisir l'occasion : Il y en a de bonnes les jours de pluie, de neige, ou à la veille des termes. Le petit fabricant trôleur, dans ces circonstances est tenu de vendre, coûte que coûte, pour réaliser, et il cède, à vil prix, à la dernière heure, un meuble dont il attend l'argent. C'est ce que ce commerce a de douloureux ; mais la vie en bien d'autres circonstances met à l'homme qui lutte le couteau sur la gorge.

Le meuble conditionné pour la trôle est un meuble vulgaire, banal ; un modèle qui ne sort pas du commun. Le tour de main révèle cependant parfois un ouvrier habile ; mais ce qui constitue la qualité réelle d'un meuble : la solidité, fait absolument défaut à ces pièces faites hâtivement avec des bois trop verts, qui craquent à la chaleur, se fendillent et se décollent.

C'est en se basant sur la médiocre qualité de ces ouvrages que les fabricants de meubles s'appuient pour se plaindre de la concurrence que leur font les meubles vendus par les trôleurs. Ils disent « qu'ils sont de nature à déprécier le travail parisien. »

En ces conflits d'intérêts, il est difficile, si l'on ne veut pas faire une étude approfondie de la trôle au point de vue économique, de démêler la place exacte de la justice. Le commerce en boutique qui paie patente se dit lésé par ce commerce en plein vent, libéré de tous frais.

L'existence du marché de l'avenue Ledru-Rollin affole les boutiquiers ébénistes. Ils s'imaginent que c'est pour eux la ruine. Ces braves commerçants oublient les phénomènes singuliers des lois de la concurrence, qui font que se multiplient les besoins à mesure que se multiplient les moyens de les satisfaire.

Ces braves commerçants voudraient se forger les entraves, brisées en 89, des antiques commerçants.

Il y a, à peu près, 11.000 ouvriers qui travaillent pour la trôle, à Charonne, à Montreuil, à Bagnolet. C'est énorme et le nombre s'accroît tous les jours. Ces faits révèlent une situation économique vicieuse, dont il faut attendre la réforme du temps. La trôle a d'énormes inconvénients. Elle déprécie en réalité l'article parisien, elle étrangle dans un cruel marchandage l'ouvrier besogneux que tente une prompt réalisation à la veille d'une échéance. En revanche, elle occupe des bras ; elle offre un débouché à un travail librement fait ; elle ouvre un marché économique pour cette clientèle de petits gens de Paris qui veulent être tout de suite, et à peu de frais, coquettement logés.

En somme, la trôle dénote un malaise dans l'industrie du meuble.

EDOUARD DUCÉY.

Sociétés Commerciales

La loi reconnaît quatre espèces de sociétés commerciales :

La société en nom collectif ;

La société en commandite ;

La société anonyme ;

La société à capital variable (coopérative).

Société en noms collectifs. — Elle témoigne : de la nécessité imposée au travailleur de s'unir au moins à un autre travailleur, afin d'obtenir un résultat fructueux ; de la tendance collective au groupement des travailleurs, soit, fédéralement, à l'universalité ; de la possibilité, alors, d'avoir un capital suffisant pour produire ; de la coopération inévitable du Capital et du Travail ; de l'égalité des travailleurs devant le résultat de la force collective ou *benefice* (sans préoccupation de l'apport ou capital) ; de la solidarité qui doit exister entre tous les travailleurs.

Et si cela n'est pas écrit en toutes lettres dans la loi, vous devez, citoyen, l'y chercher, car en principe çà y est, vous avez à vous habituer à disséquer le vieux monde afin d'y découvrir le nouveau, son composé et son sublimé ; afin de devenir réellement coopérateurs, dignes de conquérir le *Droit au capital*, et de remplacer la démocratie.

Voici l'esprit de la loi et des faits :

Deux ou un plus grand nombre de personnes peuvent former une *Société en nom collectif*.

L'apport ou capital peut être égal ou inégal entre les associés, jusqu'à être nul pour un ou plusieurs ; quoique représenté, en somme, par une valeur de fonds, d'invention, de clientèle, etc.

« Le bénéfice se partage également. »

Solidaires pour le bénéfice les associés le sont pour les pertes ; seulement cette solidarité s'étend au delà de celle accordée au bénéfice, car elle enfonce l'égalité, atteignant la totalité pour un seul en cas d'insuffisance d'un ou plusieurs associés. Davantage : elle va même plus loin que l'engagement de la somme promise par chaque associé, jusqu'à couvrir celui de tous les autres, et plus, si les dettes le dépassent. Cela au péril de tout ce que chacun possède personnellement, de ce qu'un seul reste à posséder, de la famille que les créanciers peuvent ruiner.

Tous les associés travaillent et perçoivent un intérêt de X... pour cent de leur apport.

Cherchons plus avant l'esprit de la loi et des faits, ces données constatées. Les personnes sont responsables sitôt

donnant ainsi aux travailleurs : *Droit au capital*.

(A suivre) A. BEAUCHERY.

La sécurité des familles

Société philanthropique

Paris, 33, rue Saint-Merri, 33.

DIPLOME D'HONNEUR : Perpignan, 1890. MÉDAILLES D'ARGENT : Philippeville, 1890 et Lille 1892.

Cette société a pour but d'accorder une pension à ceux de ses membres qui, après deux ans de présence dans la Société, seront atteints d'une infirmité, les mettant dans l'impossibilité de se livrer à leur travail professionnel.

Pour tous renseignements s'adresser au siège social.